



**NANTES – SAMEDI 23 JANVIER 2021**  
**DE 15H À 17H30**  
**Rassemblement rue de la Paix, à l'angle de la rue de la Barillerie**



**Le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires  
entre en vigueur le 22 JANVIER 2021**

**Pour la ratification du  
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES**

**GAGNONS SA RATIFICATION  
PAR TOUS LES ETATS DU MONDE DONT LA FRANCE**

**Dans le respect règles sanitaires**



# UNE TRÈS BONNE NOUVELLE !



## Le 23 janvier 2021 le Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires entre en vigueur

Le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) voté le 7 juillet 2017 par 122 États lors de l'Assemblée Générale de l'ONU entre en vigueur le 22 janvier 2021.

75 ans après leur première utilisation contre les populations civiles à Nagasaki et Hiroshima, NOUS, LES PEUPLES, avons gagné l'entrée en vigueur du TIAN.

Honneur aux Hibakusha (personnes survivantes des bombes atomiques en 1945) qui n'ont cessé d'appeler à l'élimination de ces armes de destruction massive, honneur à l'assemblée générale de l'ONU qui a su résister aux immenses pressions des 9 pays possédant l'arme nucléaire (Chine, Corée du Nord, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Israël, Pakistan, Russie).

Après l'interdiction des armes biologiques en 1975, l'interdiction des armes chimiques en 1993, avec l'entrée en vigueur du TIAN, toutes les armes de destruction massive sont désormais interdites.

### Tous les États du Monde doivent ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les 9 États possédant l'arme nucléaire doivent cesser leurs obstructions et s'inscrire dans le sens de l'histoire en respectant le droit international, le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires et en le ratifiant. Les peuples veulent la paix. Les Français(es) sont à 76 % favorable au désarmement nucléaire et à 68 % favorables à ce que la France signe et ratifie le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (sondage Ifop : Le Mouvement de la Paix / La Croix / Planète Paix).

Des décisions d'ordre diplomatique et politique s'imposent : la France doit signer et ratifier le traité, prendre des initiatives politiques au plan international et geler les programmes de modernisation des armes nucléaires en cours. Elle ferait ainsi une économie d'une centaine de milliards sur 15 ans qui pourraient être affectés aux besoins sociaux vitaux, notamment aux hôpitaux publics mis en difficulté par des années de restrictions.

De plus une politique diplomatique novatrice, fondée sur les 8 domaines de la Culture de la Paix serait utile en plus du TIAN pour construire un monde de paix sans armes nucléaires dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Le Comité de Nantes du Mouvement de la Paix appelle les organisations, les citoyennes et les citoyens à exiger que la France signe et ratifie le traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

**Rassemblement à Nantes, rue de la Paix, à l'angle de la rue de la Barillerie, le samedi 23 janvier 2021 de 15h à 17h30 dans le respect règles sanitaire**

**Signature de la pétition:** [www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires](http://www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires)



#### Adhésion et Abonnement à Planète Paix

Possibilité de règlement par chèque ou numéraires  
ou possibilité de prélèvement SEPA  
Nom.....Prénom.....adresse.....  
.....code postal.....Courriel.....  
.....Tel.....

**Michelle Moinard, Comité de Nantes du Mouvement de la Paix** Bat 8L 95, rue la Patouillerie 44700 Orvault  
Tel 0769705246 /h.mtdelapaix.nantes@orange.fr